

## REVUE DES REVUES

**Données statistiques, n° 331, 2001.**

**Office national des statistiques, Alger.**

*Les migrations internes intercommunales à travers les résultats exhaustifs du recensement de la population et de l'habitat de 1998.*

Ce volume présente quelques résultats globaux des migrations internes d'individus ayant été soumis à une mobilité géographique entre 1987 et 1998. En premier lieu, les tableaux traités exposent pour chacune des 48 wilayas le solde migratoire qui est négatif pour 21 et positif pour les 27 restantes.

Sur plus de 420 000 migrants qui s'étaient déplacés entre les wilayas d'Algérie, celle d'Oran arrive largement en tête avec un solde migratoire positif de 40 959 personnes, suivie par les 4 départements de la Mitidja que sont ceux de Boumerdès (29 056 individus), Alger (24 961), Blida (18 256) et Tipaza (15 086)... Bien plus, les migrations intercommunales, estimées au sein de chaque wilaya, concernent pour l'ensemble de l'Algérie plus de 1 800 000 personnes. A l'exclusion des wilayas métropolitaines d'Alger (341 000 individus) et d'Oran (128 000), ces types de déplacements internes ont touché principalement celles de Tlemcen (77 000), Sétif (72 000), Blida (69 000), Médéa (62 000), Tizi-Ouzou (59 000) et Constantine (52 000) et ceci, en établissant un seuil supérieur à 60 000 migrants... L'importance de ces migrations, décelées dans les communes des départements non métropolitains, pourrait s'expliquer en grande partie par l'insécurité provoquée par le terrorisme qui a occasionné des glissements de populations résidentes dans les montagnes en direction des agglomérations situées sur les piémonts, plaines et bassins.

En second lieu, l'autre type de tableau utile se rapporte aux migrations intercommunales dans une même wilaya ; il informe le lecteur sur la mobilité géographique, évaluée entre 1987 et 1998, au sein des périphéries urbaines et principalement autour des grandes villes et en estime les entrées et les sorties. L'exemple d'Oran est significatif puisque le desserrement des oranais a concerné près de 68 000 habitants qui étaient partis s'installer dans les seules communes suburbaines de Bir-el-Djir, d'Es-Sénia et de Sidi-Chahmi !

En troisième lieu, l'estimation des arrivées et sorties des communes d'une même wilaya vers les autres départements est profitable pour le

chercheur et cela, même si la précision attendue n'y est pas ; des traitements de données plus fins auraient été les bienvenus.

*Abed Bendjelid*

## **Expressions**

**Revue du département des langues – Faculté des lettres et des langues - Université Mentouri, Constantine.**

**N° 7 – Avril 2001.**

Ce numéro a été consacré à la publication des actes du colloque international organisé les 21-23 Mai 2000 à Constantine et dont le thème a été : « Des femmes et des textes dans l'espace maghrébin ».

Il s'agit pour les organisateurs du colloque de questionner un champ littéraire marqué par l'émergence, ces dernières années, d'un grand nombre d'écrivains femmes. Aussi, il fallait répondre à un certain nombre d'interrogations qui tournent autour des conditions socio-historiques de cette émergence, et des apports esthétiques de l'écriture féminine à la littérature maghrébine en général et algérienne en particulier.

Vingt huit intervenants, venus de pays maghrébins (Algérie, Maroc), de France, d'Egypte et de Norvège ont participé à cette rencontre. Parmi eux, on peut citer : Bonn Charles (Lyon), Kamel Abdou (Constantine), Mdarhri-Alaoui – Abdallah (Maroc), Kessoul Aïcha (Alger), Maougal Mohamed Lakhdar (Alger), Rached Amina (Egypte), Morsly Dalila (Angers), Sebbar Leila (Paris), Bechlaghem Samira (Mostaganem), Sahraoui Abdessalam (Constantine) et bien d'autres.

La féminité dans l'écriture masculine maghrébine, a été abordée par Charles Bonn, qui a pris comme corpus les romans de Boudjedra (La répudiation) et de Kateb Yacine (Nedjma), où « le personnage féminin se caractérisait par sa relative mise à distance, dans un discours littéraire à la virilité affirmée », et dont les deux auteurs cités plus-haut sont parmi les représentants les plus typiques.

Après avoir analysé le statut de la féminité dans l'imaginaire littéraire et la représentation qu'en donnent les textes, il conclut que le personnage féminin « n'est pas la victime privilégiée de la tragédie politique algérienne dans une lecture ambiguë, mais l'illustration même de l'ambiguïté tragique de toute écriture à prétention littéraire ».

Quant à Kamel Abdou, il a interrogé les espaces féminins à travers deux thèmes qui relèvent de la narration et de la dissidence. Pour l'auteur de cette étude : « Des stratégies sont élaborées, à commencer par l'organisation de l'espace physique et social, mettant en œuvre dispositifs et stratagèmes pour pervertir, dénaturer, dévaloriser la femme- sujet, pour

la gommer de l'espace social en tant qu'actant, et surtout pour empêcher cette femme-sujet d'accéder à une parole libre, une parole politique ».

Pour étayer cette thèse, il recourt à l'analyse de plusieurs textes sociologiques, juridiques et littéraires, dont Fadèla Merabet, Fatima Mernissi, Fatma Ath Sabah, Assia Djebbar et Rachid Mimouni.

Aussi à propos de l'espace féminin et de sa représentation chez les romancières marocaines, Mdarhri Alaoui Abdellah a analysé une quinzaine de romans féminins au Maroc. « Dans le cas du roman marocain écrit par des femmes, l'espace est une catégorie narrative essentielle pour comprendre les rapports entre hommes et femmes, et notamment les relations de domination. L'écriture rend conscient d'une inégalité entre deux sexes dans l'appropriation de l'espace. Même quand elle est exagérée, la description de l'espace est révélatrice d'une conscience féminine ».

A partir d'un corpus varié, comprenant des textes de femmes arabes du Liban, de Turquie, d'Égypte et d'Algérie, deux premières en français et les deux autres en arabe, Amina Rached s'est posé la question des variantes et des variations que proposent les textes au niveau du pays, de la langue, la génération, le contexte littéraire ou social, les préoccupations, et s'ils permettent de dégager une spécificité de l'écriture féminine.

Autant de questions, que l'auteur a abordées dans son analyse qu'elle conclut sur une note d'optimisme, concernant la production littéraire massive des femmes qui laisse prévoir une modification aussi bien des rapports du masculin et du féminin, que du profil d'une culture. Enfin, la séduction de la langue chez Ahlam Mostaghennemi, romancière algérienne de langue arabe, a fait l'objet de la communication de Abdessalem Sahraoui.

En prenant les deux derniers romans de cet écrivain « Mémoire du corps » et « désordre des sens » comme exemples d'analyse, l'auteur de l'article étudie les rapports qu'établit la romancière avec la langue arabe. La poésie, le plaisir et l'amour sont autant de considérations esthétiques et affectives qu'Ahlam Mostaghennemi entretient avec la langue qu'elle a choisie comme instrument d'écriture. On peut dire, en définitive, que la publication des actes de ce colloque constitue un moment important dans l'approche de la littérature féminine dans notre pays.

***Mohamed Daoud***

## Naqd

**Revue d'études et de critique sociale, n° 14/15 ( Automne - hiver 2001), Alger.**

### **Histoire et politique**

Le numéro double de Naqd (14/15) nous propose un certain nombre d'articles (en français ou en arabe) et autres textes portant sur la thématique « *Histoire et Politique* »

Mohamed Harbi qui signe la présentation de cette livraison nous annonce que « ce numéro trouve son origine dans la nécessité de repenser l'histoire de l'Algérie, de la réinsérer dans son cadre naturel, le Maghreb, et de l'inscrire dans le temps long pour mieux comprendre les ratés des processus de formation d'une communauté politique ».

Sur les six articles qui composent la partie « Etudes » de la revue ; quatre traitent de l'Algérie. C'est ainsi que dans « *Problématique historique de la nation algérienne* », **Gilbert Meynier** revient sur les débats menés autour de la question, en essayant de dépasser la confusion entre résistancialisme anti-colonial ou patriotisme et nationalisme. Dans « *Conjonctures intellectuelles et notions de groupe* », **Lemnouer Merrouche** aborde la même question, mais en interrogeant des notions arabes certes polysémiques à l'origine (*Ummah, Watan, Qawm, Iqlim* ....), mais dont l'usage dominant de nos jours, semble se préciser dès la période ottomane, à laquelle il s'intéresse plus particulièrement.

Traitant du « *Procès Lamouri* », **Mohamed Harbi** qui fut un témoin de l'événement nous replonge quant à lui dans les luttes qui ont eu lieu au sein de l'ALN, et dont l'enjeu était « la compétition pour le pouvoir » à la frontière algéro-tunisienne, entre groupes certes coalisés contre le pouvoir colonial, mais dont « le caractère national » avait ses limites. Dans leur contribution portant sur « *Le secret sur la torture pendant la guerre d'Algérie* », **Raphaëlle Branche et Sylvie Thénau**, contribuent à l'éclaircissement d'une question qui a largement mobilisé l'opinion publique, en France et en Algérie.

Deux articles ne traitent pas directement de l'Algérie, mais nous intéressent à plus d'un titre. Dans « *L'instrumentalisation de l'histoire par la politique* », **Antonis Liakos** nous initie aux débats qui ont eu cours en Grèce à propos de l'approche identitaire dans ce pays et de ses retombées quant aux différentes conceptions de l'histoire nationale. Dans « *Ahmed Eqbal et son époque : Le récit d'une vie* », **Stuart Schaar** nous présente enfin une personnalité qui a fait même les grandes luttes du siècle écoulé, depuis la partition entre l'Inde et le Pakistan, jusqu'aux conflits de Bosnie et du Kosovar, en passant par l'Algérie, le Vietnam et la Palestine. Le

dossier est enrichi par un certain nombre de textes dont des documents inédits de la guerre de libération nationale annotés et commentés par M. Harbi, « Une bibliographie synthétique de la guerre d'Algérie » dans laquelle G. Meynier nous présente le point certainement le plus récent sur le question, et enfin une «Chronique d'une absence, le cinéma français de la guerre d'Algérie » que nous devons à Benjamin Stora. Huit notes de lecture d'ouvrages portant sur l'Algérie contribuent aussi à faire de ce numéro double de **Naqd** un instrument de travail utile pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire d'Algérie dans son rapport au politique.

**Hassan Remaoun**

**Urbanisme, N°319 , Juillet-Août 2001.**

**Dossier : Loisirs urbains.**

Dans son éditorial Thierry Paquot souligne l'évolution qualitative des rapports entre le travail et le loisir. La nature polysémique de ce concept nécessite un survol historique à partir de son origine latine *licere*, et auquel les prospections des philosophes grecs ont donné les sens du temps libre et de l'oisiveté. Depuis, la logique économique qui caractérise les temps modernes, va exploiter l'aspect marchandise du rêve et de la jouissance pour faire de la ville un *spectacle* et un *temple à la consommation*. Le schéma est classique : quand le produit est consommable, les *agissements mercantiles* se déclenchent. C'est à l'intérieur de cette dialectique que se développent l'observation et la réflexion à l'exception toutefois de l'analyse sur l'artiste Claude Closky qui présente une autre alternative (Lydie Pearl). L'association du loisir au *néant*, explique sa *résistance à la distraction obligée dans un monde régi par les forces économiques de production-consommation*. S'adonner à rien est aussi une forme de plaisir, et celui de la flânerie nécessite sa part d'espace dans la ville (Patrick Baudry).

Un produit de consommation donc, qui influe sur les transformations urbaines en multipliant et diversifiant les équipements suscitant des choix et en amplifiant la mobilité. En Amérique du Nord, le loisir devient le moteur de l'aménagement urbain combinant lieux de commerces et lieux de rêves et où les parcs à thèmes sont en phase de devenir des modèles (Jean-Pierre Augustin, Florence Paulhiac). Le parc Astérix est dans cet esprit, sauf qu'on a joué la carte identitaire pour réagir à l'invasion culturelle (Evelyne Villame et Olivier Bosredon).

Parmi les équipements de loisir, les sportifs semblent privilégiés en créant de nouveaux domaines et où la piscine répond aux multiples intérêts dus aux *enjeux éducatifs et culturels, sociaux , urbanistiques, géographiques et économiques* (Antoine Haumont, Olivier Bessy).

Le *city stade* illustre les novations (Daniel Mandouze) en direction des jeunes de banlieue tandis que des noms évocateurs attisent les fantasmes : Nausicaa (Bertrand Verfaillie), Odysseum, autant de projets qui menacent l'animation des centres historiques comme c'est le cas de Montpellier (Sylvie Groueff). Mais à Lyon, l'*objet de curiosité* que sont devenues les fresques murales de l'architecte Tony Garnier, sont de plus en plus visitées et donnent une autre image des loisirs dans *la ville contemporaine* (Gilles Peissel).

*Ammara Bekkouche*

### **Urbanisme, N°320, Septembre-Octobre 2001.**

#### **Dossier : Temps et territoires**

La dernière invention ajoutant un confort au quotidien, le téléphone mobile témoigne d'une évolution où temps et mobilité composent selon de nouveaux questionnements et comportements (Nicolas Bonvalet, Bruno Marzloff). Entre autres signes de la vie moderne, l'usage du temps peut être un capital qui n'est pas seulement de l'argent, mais du temps. En acceptant de le considérer comme étant une *richesse commune*, il devient *un bien individuel collectif* (Hervé Edmond) qu'il est possible de partager . A partir de cette acception, l'idée est simple : elle consiste à gérer le temps comme une marchandise négociable qui nécessite pour cela la création d'institutions spécifiques. Leur raison d'être principale est de participer à améliorer la qualité de la vie. C'est selon ce concept que se sont créés *maisons, bureaux, agences et banques du temps* imposant à la réflexion de nouvelles manières d'être. L'objectif est basé sur le projet de faire coïncider l'offre et la demande de temps dans le corps des services publics.

Un reportage en Allemagne (Thierry Paquot) permet de préciser ce que peut être un bureau du temps quand il existe une volonté de donner à l'expérimentation le temps de *penser le temps*. D'autres expériences dans des contextes différents trouvent leurs propres formules comme *la maison du temps et de la mobilité* en France (Luc Gwiadzinski). A Poitiers, c'est *l'Agence des temps* qui sert de *lieu d'observatoire de débat et de conciliation pour gérer autrement le temps* (Dominique Royoux ). Elles fonctionnent comme des terrains d'échange et de dialogue pour réfléchir aux questions temporelles. L'impact sur l'organisation du travail implique d'autres besoins comme celui de cadres plus qualifiés (Gilles Rabin). Des pistes de recherche sont ainsi suggérées aux disciplines chargées de l'aménagement de l'espace. L'évolution des faits entraîne la nécessité d'examiner le temps, ses usages en rapports aux groupes sociaux (Rosa M. Amorevole ). En Espagne, il est question d'usage

« *genré* » du temps (Maria Prats-Ferret) qui s'inscrit dans la catégorie des études de plus en plus nombreuses sur le concept des « *women's time* ». Le rôle de l'impulsion des mouvements féministes n'est plus à démontrer dans l'évolution de la pensée à l'égard du temps. C'est d'ailleurs le même phénomène de contrainte pour mieux gérer son temps chez les femmes, qui a suscité en Italie le besoin de concilier vie domestique, parentale et travail. L'invitée Michelle Perrot apporte plus d'argument à la part des femmes dans l'évolution du concept temps comme matière à *gagner, troquer, économiser ou transformer en unité d'échange*. Le bureau du temps (Elisabetta Bucolo) fonctionne à l'échelle du quartier et de voisinage selon le principe d'inscription incluant échange de services et/ou de biens et de thèmes selon des réciprocitys indirectes entre plusieurs partenaires.

Sur un autre registre, le temps est questionné selon sa dimension philosophique (Chris Younès) pour signifier *les enjeux existentiels des sociétés contemporaines*. Les rapports complexes au temps qualifié de *discontinu* (Catherine Furet), donnent sujet à une description particulière du processus du projet d'architecture. Le temps n'est pas une notion abstraite quand il concerne un projet à réaliser (Jean-Pierre Charbonneau). Le problème soulevé est celui d'une vision ségrégative du projet selon l'importance qui lui est accordée.

Dans la rubrique « *Mémoires & archives* » au chapitre « *Idées en débats* », il nous est proposé un autre regard sur Pouillon évoquant son talent et l'art d'éveiller les sensations grâce à l'architecture. Sans doute serait-il utile d'intégrer son œuvre dans les programmes d'enseignement pour mieux comprendre ce qu'il faut entendre par *souci de la tradition, respects des cultures architecturales* ou encore *l'esprit de la ville*. L'accès à son œuvre est à notre portée, peut-être convient-il de se le rappeler.

***Ammara Bekkouche***

**L'architecture d'aujourd'hui, n° 333, mars-avril 2001,  
«Ornement».**

Ce numéro décapsule une ancienne polémique entrouverte par Adolf Loos en son temps sur la question de l'ornement. C'était le temps où l'architecture moderne rejetait en bloc ce concept qui avait été suivi par le fameux « *less is more* » de Mies Van Der Howe. Le problème en fait est que cette dernière formule a priori séduisante, fut *érigée en dogme* (Objectile) générant une architecture qui fut qualifiée *d'indigence culturelle et esthétique provenant en grande partie de l'absence de sens*

*en façade* (Willem Neutelling). De nombreux exemples plaident pour un retour à l'ornement, non seulement pour leur qualité esthétique, mais surtout pour l'apport intellectuel qu'ils introduisent dans la démarche ornementale. Elle fait analogie avec le langage dans ses dimensions locale et universelle. Ainsi les motifs renvoient au vocabulaire et au local, tandis que la motilité correspondrait à l'universalité de la grammaire. L'idée de connexité n'est pas simple, elle en appelle une autre qui consiste à mettre en rapport ornement = sentiment et fonction = raison. Elle argumente ainsi quelques objections relatives à une vision réductrice simplifiant l'interprétation de la non moins mémorable « *l'ornement est un crime* » (Hermann Czech, Gabrielle Kaiser).

**Ammara Bekkouche**

**L'architecture d'aujourd'hui, n° 334, mai-juin 2001,  
«Couleur».**

Après l'enquête sur l'ornement, la couleur s'inscrit dans la continuité de la réflexion sur des thèmes dont les rapport à l'architecture transcendent les aspects techniques de leur utilisation. Ce numéro se manifeste comme un plaidoyer de la couleur pour rappeler ses fonctions protectrices et constructives mais, surtout symboliques et culturelles. De nombreux exemples architecturaux à travers le monde sont rapportés montrant l'évolution des idées quant à l'utilisation de la couleur dans diverses situations. Parmi ces idées, celles de Bruno, tout architecte des années 20, en signe de réhabilitation de l'architecture colorée, montrent que la question d'éthique passe avant l'esthétique. Pour Matthias Sauerbruch et Louisa Hutton, *la couleur est un outil de conception majeur dont le potentiel est de transformer l'espace sans changer ses dimensions*. En tant que tel, et compte tenu des derniers développement de son usage qui ne laissent pas indifférent, les problématiques de la couleur restent à défricher.

**Ammara Bekkouche**

**L'architecture d'aujourd'hui, n° 335, juillet-août 2001,  
« Franchissements ».**

C'est la portée symbolique de franchissement de territoires qui est ici mise en exergue. Elle se définit par les solutions architectoniques et les sens donnés en rapport au site qui les structure. La diversité des projets opte pour un *nouvel art de la structure* (Jörg Schlaich) surpassant les défis de la nature en utilisant ses *potentialités dramatiques* (Oxe Arup). En d'autres circonstances, c'est le matériau utilisé qui fournit les



possibilités d'innover. Qu'il s'agisse de matériau révolutionnaire tel que le polyester renforcé en fibre de carbone, ou traditionnel tel que le bois, la recherche de performance fait de plus en plus cas des questions économiques liées à l'environnement. Tout l'art consiste à « *trouver la combinaison optimale de la rentabilité et de l'esthétique* » (Christian Menn). L'intervention du paysagiste dans ce type de conception, n'est plus à démontrer ; la réalisation du double viaduc des Angles à Avignon, s'illustre comme un exemple.

*Ammara Bekkouche*